



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 58302

### Texte de la question

M. Jean-Paul Bret appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les préoccupations des associations du Rhône en charge des personnes handicapées. En effet, il semble qu'il devienne très difficile de trouver sur la région lyonnaise un(e) infirmier(e) ou une structure pouvant assurer des soins infirmiers à domicile. Cette situation est lourde de conséquences pour les personnes handicapées et leur entourage : les délais de sortie de l'hôpital sont remis en cause, dans certains cas des solutions de secours précaires et peu adaptées sont mises en place, dans d'autres les personnes handicapées ne bénéficient d'aucun soin. En conséquence, il lui demande quelles mesures vont être prises afin de répondre aux besoins et aux attentes des personnes handicapées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bret](#)

**Circonscription :** Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58302

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1212